



*Mouvement National de Lutte pour l'Environnement*

*Association Régionale Nord - Pas de Calais*

Dunkerque, le 2 avril 2024.

CNDP / EURAMET / SUEZ.

**Projet :** Démantèlement et recyclage de batteries électriques.

Quelle est la charge minimum de la batterie pour qu'une voiture électrique arrête de fonctionner ?

Quelle est le pourcentage de charge pour que la batterie d'une voiture électrique soit considéré comme morte ? (ou bonne pour le recyclage ?

**On nous a apporté cette réponse :**

Le fonctionnement optimal d'une batterie électrique de véhicule se fait entre 80 et 100% de sa capacité. En dessous celle-ci n'est plus opérationnelle pour l'usage dans un véhicule électrique. Cette batterie contient néanmoins encore une capacité de charge de 70 %. La considérer comme devant aller dans la filière de démantèlement et de recyclage cela représenterait donc un gâchis énorme entre les besoins d'usage et la valeur potentielle réelle de destination.

**Point de vue :**

On considère que l'on doit démanteler et recycler une batterie lors qu'elles sont détériorées, hors d'usage (morte) , ou plus en capacité de fournir le service dont elles étaient destinées ( capacité à stocker une énergie suffisante pour sa destination initiale). L'absence de performance en deçà des 70 ou 80 % n'en fait pas un déchet recyclable et valorisable d'emblé et doit donc faire l'objet d'une conversion vers une autre destination et pour un autre usage.

Il faut donc, impérativement mettre en avant et de manière plus approfondis la réflexion et apporter des solutions pour optimiser le cycle de vie de la batterie et non nous répondre que l'on va apporter des solutions pour utiliser l'énergie encore stocké en déchargeant la batterie avant démantèlement.

Une telle appréhension dans la gestion de la batterie est contraire à la lutte contre le réchauffement climatique, et la réduction des gaz à effet de serre et d'un bilan Carbonne pour un usage valorisant le produit à seulement 20 % de sa capacité de vie et non en obtenir un maximum de 70 à 80 % de performance de stockage après usage de stockage d'énergie pour un véhicule électrique.

Quelle garantie avons-nous qu'ils ne recycleront que des batteries qui ne seront plus en capacité de stocker et restituer l'énergie ?